



MAIRIE
DE
BELLESSERRE
DEPARTEMENT
DE LA HAUTE GARONNE

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté – Égalité – Fraternité

Conseil Municipal

Du 17 décembre 2025

Compte rendu de séance

Conseillers municipaux			
Présents	Excusés	Absents	
MOUNIR Beatrice GARCIA Eve PERRIER Marie-Christine MAIGNE Gérard	GARCIA Guy NOEL Sébastien PERRIER Patrice MAIGNE Gérard TOULOUSE Jérôme		MAIGNE Benoit JAUBERT Sandra

8 conseillers présents sur 10

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Début de séance à : 21h20

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil. M GARCIA Guy est désigné pour remplir cette fonction qu'il accepte.

Ordre du jour :

- 1. Validation du compte rendu du conseil municipal du 19 novembre 2025
- 2. Validation du programme d'investissement pour la voirie 2026
- 3. Questions diverses

1. Validation du compte rendu du 19 novembre 2025

- **Contre : 0**
- **Abstention : 0**
- **Pour : 8**

2. Validation du programme d'investissement pour la voirie 2026

Fonctionnement

Les besoins suivants ont été identifiés :

- **Curage des fossés** sur les voies ou chemins communaux, à déterminer si le besoin s'en fait ressentir, après constats réalisés durant la période hivernale, les épisodes pluvieux ou suite aux remontées des administrés.
- **Réparation des trous et dégradations de la chaussée sur les routes communales**
- **Reprise du revêtement de surface** à envisager :
 - Au droit du **carrefour du chemin du Moulin (VC3) avec la RD 93a**,
 - Ainsi que sur une **petite zone du chemin de Randé**, à proximité du carrefour avec la RD 93.

Investissement

- **Programme 2026** : aucun travaux d'investissement n'est prévu.
- **Programme 2027** : en fonction de l'état de dégradation constaté, il sera envisagé de traiter la partie basse du chemin du Moulin jusqu'à la RD 93

La mairie informera la CCHT des voies ou zones à traiter, en complément des constats effectués par les agents de la CCHT.

Ayant entendu l'exposé et après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal, à l'unanimité :

- **Contre : 0**
- **Abstention : 0**
- **Pour : 8**

3. Questions diverses

La séance est désormais close

Fin de séance à : 21h53

